

Conditions Générales de vente

Location Cottage et mobil-home :

1. La réservation d'un séjour implique la totale acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur du camping.
2. La location ne peut être cédée ou sous-louée à un tiers.
3. Les noms et dates de naissance de toutes les personnes qui occuperont l'hébergement doivent être précisés.
4. Les locations ne peuvent accueillir que le nombre de personnes maximum autorisées.
5. La réservation ne devient effective qu'après la confirmation (par mail ou par courrier) de notre part et après réception du versement de l'acompte (30 % du montant total du séjour) accompagné du contrat rempli et signé.
6. Aucune réservation ne peut s'effectuer pour un numéro d'emplacements précis.
7. Les modes de paiement acceptés sont les chèques bancaires, les chèques vacances, p a r C B , les espèces et les virements bancaires.
8. Le solde du séjour est intégralement payable le jour de votre arrivée.
9. Aucune réduction ne sera effectuée pour un départ anticipé ou une arrivée tardive.
10. Une caution de 55 € pour le ménage sera demandée lors de la prise de possession de l'hébergement ainsi qu'une caution de 250€ pour l'hébergement en lui même. Celles-ci seront restituées par courrier le lundi suivant le départ, sous réserve de l'état de l'hébergement. Un état des lieux sera effectué au départ. La caution sera retenue dans le cas où l'hébergement n'a pas été rendu en bon état général ou de propreté.
11. En cas d'annulation, aucun acompte ne sera remboursé. Il vous appartient de souscrire à l'assurance annulation.
12. Les arrivées se font entre 15 h et 19 h et les hébergements devront être libérés avant 10 h.
13. La Direction se réserve le droit de mettre un terme immédiat au séjour sans indemnité ni compensation en cas de non respect du règlement intérieur.

Emplacement de camping :

1. La réservation d'un séjour implique la totale acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur du camping.
2. Les noms et dates de naissance de toutes les personnes qui seront présentes lors du séjour doivent être précisés.
3. Les emplacements ne peuvent accueillir que 6 personnes maximum.
4. Les emplacements sont prévus pour une grande tente ou deux petites, une caravane ou un camping-car.
5. La réservation devient effective qu'après la confirmation (par mail ou par courrier) de notre part et après réception du versement de l'acompte (80 €) accompagné du bulletin de réservation dûment rempli et signé.
6. Aucune réservation ne peut s'effectuer pour un numéro d'emplacements précis.
7. Les modes de paiement acceptés sont les chèques bancaires, les chèques vacances, les espèces et les virements bancaires et CB.
8. Le solde du séjour sera payable le jour de votre arrivée.
9. En cas d'annulation à plus de 60 jours du séjour, les arrhes vous seront remboursées (moins les frais de dossier) après ce délai aucun remboursement ne sera effectué.
10. Seules les personnes indiquées sur le bulletin de réservation ne pourront être présentes sur l'emplacement et pourront bénéficier des prestations du camping.
11. Les emplacements seront donnés à partir de 14 h et devront être libérés à 12 h.

